

TONNA ELECTRONIQUE
Société anonyme au capital de 7.196.432 euros
36, avenue Hoche 51100 REIMS
324 165 521 R.C.S. REIMS
Cotée sur Euronext PARIS (compartiment C)

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2016

SOMMAIRE

I -	Les comptes sociaux du premier semestre 2016	Page 3
A -	Le bilan au 30 juin 2016	Page 3
1 -	L'actif	Page 3
2 -	Le passif	Page 4
B -	Le compte de résultat au 30 juin 2016	Page 5
C -	L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2016	Page 6
1 -	Présentation de l'activité	Page 6
2 -	Points significatifs	Page 6
3 -	Règles et méthodes comptables	Page 8
4 -	Notes sur le bilan	Page 11
5 -	Notes sur le compte de résultat	Page 19
6 -	Facteurs de risques	Page 20
7 -	Autres éléments	Page 20
II -	Le rapport semestriel d'activité	Page 23
A -	Les points significatifs du premier semestre	Page 23
1 -	Activité	Page 23
2 -	Plan de continuation	Page 23
3 -	Evolution de l'endettement financier	Page 24
B -	Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants	Page 25
C -	Les principales transactions entre les parties liées	Page 25
III -	L'attestation des personnes responsables des informations	Page 26
IV -	Le rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016	Page 27

I - Les comptes sociaux du premier semestre 2016

A - Le bilan au 30 juin 2016

1 - L'actif

ACTIF	Notes	30/06/2016			31/12/2015
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
En K€					
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	4.1				
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		1 568	1 221	347	241
Immobilisations corporelles	4.2				
Terrains		20		20	20
Constructions		2 311	1 784	527	544
Installations techniques, matériel et outillages industriels		1 857	1 856	1	2
Autres immobilisations corporelles		682	678	4	5
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières	4.3				
Participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		117	117	0	0
Autres		58	0	58	58
		6 613	5 656	957	870
ACTIF CIRCULANT	4.4				
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements		2 166	971	1 195	1 229
En-cours de production (biens et services)		813	462	351	417
Produits intermédiaires et finis		545	313	232	266
Marchandises		883	510	373	463
Avances et acomptes versés sur commande		86	0	86	82
Créances	4.5				
Créances clients et comptes rattachés		686	171	515	424
Autres créances		1 511	0	1 511	1 321
Valeurs mobilières de placement		0	0	0	0
Disponibilités		1	0	1	1
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	4.7	178	0	178	99
		6 869	2 427	4 442	4 303
TOTAL GENERAL		13 482	8 083	5 399	5 173

2 - Le passif

PASSIF			
En K€	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Capitaux propres			
Capital (dont versé : 7196 K€)		7 196	7 196
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 854	2 854
Ecart de réévaluation		41	41
Réserves			
Réserve légale		157	157
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		3 398	3 398
Report à nouveau		<16 715>	<16 625>
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte (-))		26	<89>
	4.8	<3 043>	<3 068>
Autres fonds propres			
Avance FINANCIERE TONNA		1 213	1 213
		1 213	1 213
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques et charges		15	15
	4.9	15	15
Dettes (1)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4.10	67	95
Emprunts et dettes financières divers	4.10	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.11	3 628	3 352
Dettes fiscales et sociales	4.11	3 179	3 202
Autres dettes	4.11	340	364
Compte de régularisation			0
Produits constatés d'avance			0
		7 214	7 013
TOTAL GENERAL		5 399	5 173

(1) dont à plus d'un an : 1 724 K€ (hors compte courant)

 dont à moins d'un an : 5 490 K€ (hors compte courant)

(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 67 K€

B - Le compte de résultat au 30 juin 2016

En K€	Notes		1er semestre 2016		1er semestre 2015
Produits d'exploitation					
Ventes marchandises, produits finis et prestations de services			4 819		4 743
Production vendue (biens et services)			2 352		1 530
Montant net du chiffre d'affaires (dt à l'exportation : 707 K€)	5.1		7 171		6 273
Production stockée			<117>		<114>
Production immobilisée			150		
Subventions d'exploitation			0		8
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			201		212
Autres produits			1		8
Total des produits d'exploitation			7 406		6 387
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises		2 579		2 252	
Variation de stock		140		93	
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 626		1 036	
Variation de stock		<1>		306	
Autres achats et charges externes	5.2	1 134		1 121	
Impôts, taxes et versements assimilés		60		71	
Salaires et traitements		1 228		1 142	
Charges sociales		484		469	
Dotations d'exploitation					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		68		24	
Sur actif circulant : dotations aux provisions		60		39	
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges		26		22	
Total des produits d'exploitation			<7 404>		<6 575>
RESULTAT D'EXPLOITATION	5.2		2		<188>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Produits financiers					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés			1		1
Reprises sur provisions et transferts de charges					10
Différences positives de change					
Sous-total			1		11
Charges financières					
Dotations aux amortissements et aux provisions		0		0	
Intérêts et charges assimilées		37		70	
Différences négatives de change		2		4	
Sous-total			<39>		<74>
RESULTAT FINANCIER	5.3		<38>		<63>
RESULTAT COURANT avant impôts			<36>		<251>
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion			4		1
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Sous-total			4		1
Charges exceptionnelles					
Sur opérations de gestion		21		17	
Sur opérations en capital				25	
Dotations aux amortissements et aux provisions					
Sous-total			<21>		<42>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.4		<17>		<41>
Participation des salariés aux fruits de l'expansion					
Impôt sur les bénéfices			80		118
Total des produits			7 411		6 398
Total des charges			<7 385>		<6 573>
RESULTAT NET			26		<175>

C – L'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2016

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

TONNA ELECTRONIQUE est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration, faisant depuis 1984, appel public à l'épargne. Elle est cotée sur le marché d'Euronext PARIS (compartiment C).

La Direction Générale est exercée par le Président-Directeur Général, assisté d'un Directeur Général Délégué.

Les comptes du premier semestre 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 29 septembre 2016.

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2016 ont été réalisées, comme en 2015, dans un contexte économique difficile et une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2016.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées dans l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

TONNA ELECTRONIQUE intervient sur un secteur unique d'activité, l'équipement audiovisuel, composé des principaux segments d'activité suivants :

- TV Individuel regroupant TV Individuel Terrestre (TVT) et TV Individuel Satellite (TVS)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux audiovisuels : antennes terrestres et satellites et accessoires, connectique, mécanique de fixation, amplificateurs, récepteurs satellites, adaptateurs TNT.

- TV Collectif (TVC)

TONNA propose une gamme complète d'équipements pour la réception, le traitement et la distribution des signaux TV adaptée aux différentes configurations d'habitat collectif : commutateurs, voies de traitement de tête, amplificateurs, passifs de distribution, câbles et connecteurs.

- Portier / Sécurité

TONNA propose une gamme complète de portiers audio et vidéo, d'équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance résidentielle.

- Réseaux regroupant les Réseaux Câblés (RCU) et les Réseaux Institutionnels (RCI)

L'offre RCU se limite désormais à la fourniture de matériels : démodulateurs QPSK et modulateurs QAM pour tête de réseau numérique ; émetteurs et récepteurs optiques ; amplificateurs ; équipements de supervision. L'offre RCI porte sur la fourniture de dispositifs de distribution de la télévision à accès contrôlé sur réseau coaxial et sur IP.

2. POINTS SIGNIFICATIFS

2.1 - Activité

Au 30 juin 2016, TONNA enregistre une progression de ses activités sur les familles TV Individuel et Collectif ainsi que sur la famille Réseaux (segment Réseaux Câblés Institutionnels).

Au global, le chiffre d'affaires du premier semestre 2016 s'établit à 7 171 K€, en hausse de 14,3 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2015.

Segments d'activité	30/06/2016	30/06/2015	Variation
TV Individuel	1 171	943	+ 24,2%
TV Collectif	2 017	1 419	+ 42,2%
Portier / Sécurité	3 110	3 264	(4,7 %)
Réseaux	970	714	+ 35,8 %
RFA / Divers	(97)	(67)	
Total	7 171	6 272	+ 14,3 %

Avec l'amélioration du taux de service sur le premier semestre 2016, la famille TV Individuel ressort en nette hausse (+ 24,2 % par rapport au premier semestre 2015).

Portée par le passage à la Haute Définition opéré en avril et la mise à niveau des équipements TV, la famille TV Collectif enregistre une belle progression (+ 42,2 % par rapport au premier semestre 2015).

La famille Portier / Sécurité reste en retrait dans un environnement du marché de la construction difficile (-4,7 % par rapport au premier semestre 2015).

La famille Réseaux enregistre une belle progression en IP TV, notamment à l'Export (+ 35,8 % par rapport au premier semestre 2015).

Avec une activité en progression sur le premier semestre, le résultat net du premier semestre ressort légèrement positif (+ 26 K€ contre -176 K€ au premier semestre 2015), étant précisé que la société a limité le recours à l'activité partielle au sein de ses établissements de REIMS et FAMECK au mois de janvier et février.

2.2 - Plan de continuation

Il est rappelé que le tribunal de commerce a modifié par jugement du 16 juillet 2015 le plan de redressement de la société dans les conditions ci-après :

- Report de l'échéance du 15 mai 2015, fixée à 18,75 %, au 15 mai 2019 ;
- Report de moitié de l'échéance du 15 mai 2016, fixée à 18,75 % au 15 mai 2019 ;
- Report du terme du plan au 15 mai 2019.

L'échéance du 15 mai 2016 a été réglée pour un montant de 250 K€.

En tenant compte des modifications autorisées par le tribunal de commerce (jugements des 1^{er} juin 2010, 26 décembre 2013 et 16 juillet 2015), le plan d'apurement résiduel du passif s'établit comme suit :

	En %	En K€ (hors intérêts in fine)
Echéance du 15 mai 2017	18,75 %	499
Echéance du 15 mai 2018	18,75 %	499
Echéance du 15 mai 2019	28,12 % (1)	1 020 (2)
TOTAL	65,62 %	2 018

(1) hors la créance du comité des fournisseurs

(2) y compris la créance du comité des fournisseurs pour un montant de 271 K€

Pour mémoire, l'échéancier initial est rappelé ci-dessous :

En K€ (hors intérêts in fine) :

Ech	TOTAL										
15/05/08	15/05/09	15/05/10	15/05/11	15/05/12	15/05/13	15/05/14	15/05/15	15/05/16	15/05/17	15/05/18	
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670 *	3 801

* y compris la créance du comité des Fournisseurs pour un montant de 271 K€

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 - REFERENTIEL COMPTABLE

La société TONNA ELECTRONIQUE n'étant plus tenue à l'établissement de comptes consolidés depuis l'exercice 2009, les comptes sociaux de la société TONNA ELECTRONIQUE sont établis selon le référentiel comptable applicable en France.

3.2 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes semestriels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société a établi ses comptes en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

La continuité d'exploitation repose notamment sur les principales hypothèses suivantes :

- Soutien de l'actionnaire majoritaire ;
- Respect du plan de continuation par TONNA ELECTRONIQUE ;
- Maintien d'une activité permettant de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire.

Il pourrait y avoir une incertitude sur la capacité de la société à poursuivre son activité en cas de non respect de ces hypothèses.

Cependant, TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE, jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2017.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.3 - PRINCIPALES METHODES UTILISEES

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations :

- Immobilisations incorporelles :

Elles sont constituées de contrats de développement, de concessions et brevets, de logiciels entièrement amortis ainsi que de frais de développement, conformément aux critères exigés par la réglementation comptable, et dont la durée d'amortissement est calculée sur 5 ans.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue de chaque immobilisation. Les durées des principales immobilisations sont les suivantes :

Gros œuvre :	60 ans
Aménagements :	40 ans
Agencements :	20 ans
Installations générales, mobilier :	10 ans
Matériel de transport, matériel et outillage :	5 ans

- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les dépréciations sont comptabilisées en fonction des risques courus ; des dépréciations de titres sont constatées lorsqu'il s'avère que la valeur d'utilité, appréciée notamment par référence aux capitaux propres ou aux perspectives de résultats futurs, est inférieure au coût d'acquisition desdites participations.

b) Stocks :

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût moyen pondéré après incorporation des coûts d'approvisionnement.

Les stocks d'en-cours et de produits finis sont évalués selon leur coût de revient, comprenant le coût des matières premières et de la main d'œuvre de production et les autres frais rattachables à la fabrication en fonction du niveau d'activité normal. Il doit être précisé que :

- la part matière est affectée d'un coefficient global d'approvisionnement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice ;
- la part main d'œuvre est valorisée selon les coûts d'unité d'œuvre calculés au budget, tenant compte du niveau normal d'activité ;
- la part sous-traitance est affectée d'un coefficient global d'encadrement calculé sur la base des coûts réels de l'exercice.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

c) Créances et dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée. Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'ancienneté des créances et d'une estimation des risques.

Les créances et dettes libellées dans les devises des pays hors zone Euro sont converties et comptabilisées sur la base du dernier cours de change. Les pertes de change latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

d) Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur valeur brute au prix d'acquisition. Elles sont éventuellement dépréciées par référence à leur valeur boursière de fin d'année. Les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

e) Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

f) Provisions :

Les provisions sont constituées pour faire face à des litiges en cours et des garanties clients.

L'estimation du montant des provisions pour litiges correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation. La provision pour garantie clients est calculée sur la base du taux de panne appliqué au nombre de produits vendus sous garantie.

g) Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires est constitué de trois composantes :

- les ventes de marchandises ;
- les ventes de produits finis ;
- les prestations de services (ingénierie, maintenance et maîtrise d'œuvre).

Les ventes de marchandises et de produits finis sont reconnues en chiffre d'affaires dès leur livraison aux clients.

Les prestations de services sont enregistrées au fur et à mesure de leur réalisation.

h) Achats :

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

i) Engagements pris en matière d'indemnité de départ en retraite :

Il n'existe aucun régime particulier de retraite pour le personnel qui soit à la charge de la société. La convention collective prévoit le versement d'une indemnité au moment du départ du personnel à la retraite et dont le montant figure en engagements hors bilan.

Les principales hypothèses actuarielles sont identiques à celles du 31 décembre 2015, à savoir :

- un taux d'actualisation de 3,25 %,
- une évolution annuelle des salaires de 1 %,
- et un taux de charges sociales défini selon la catégorie socioprofessionnelle.

Le personnel concerné a été reclassé par catégorie et ancienneté. Il est tenu compte du taux de rotation du personnel, de la probabilité de survie et de l'âge de départ à la retraite (65 ans).

Chaque employé bénéficie des régimes nationaux de retraite et d'une indemnité de fin de carrière versée par l'employeur.

j) Dépenses de recherche :

TONNA n'a pas enregistré de dépense de recherche au premier semestre.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 décembre 2015	Augmentations	Diminutions	30 juin 2016
Frais de Recherche et Développement	408	150	-	558
Concessions brevets	569	3	-	572
Fonds de commerce	378	-	-	378
Autres immobilisations	60	-	-	60
Total valeurs brutes	1 415	153	-	1 568
Amortissements	(1 174)	(47)	-	(1 221)
Total valeurs nettes	241	106	-	347

L'augmentation des immobilisations incorporelles correspond aux frais de développement des études Télévision.

4.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeurs brutes au 30 juin 2016	Amortissements au 30 juin 2016	Valeurs nettes au 30 juin 2016
Terrains	20	-	20
Constructions	1 405	(905)	500
Installations et agencements	905	(878)	27
Matériel industriel et outillage	1 857	(1 856)	1
Installations & agencements divers	30	(29)	1
Matériel de transport	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	652	(649)	3
Total	4 869	(4 317)	552

a) Variation des valeurs brutes :

	Valeurs brutes au 31 décembre 2015	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 30 juin 2016
Terrains	20	-	-	20
Constructions	1 405	-	-	1 405
Installations et agencements	903	2	-	905
Matériel industriel et outillage	1 857	-	-	1 857
Installations & agencements divers	30	-	-	30
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	652	1	(1)	652
Total	4 867	3	(1)	4 869

b) Variation des amortissements :

	Amortissements au 31 décembre 2015	Dotation aux amortissements	Amortissements afférents aux éléments sortis	Amortissements au 30 juin 2016
Terrains	-	-	-	-
Constructions	888	17	-	905
Installations & agencements	876	2	-	878
Matériel industriel et outillage	1 855	1	-	1 856
Installations et agencements divers	29	-	-	29
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	648	1	-	649
Total	4 296	21	-	4 317

4.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières au 30 juin 2016 sont principalement constituées des dépôts de garantie et cautionnements.

4.4 - STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	Valeurs brutes 30/06/2016	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/2016	Valeurs brutes 30/06/2015	Dépréciation	Valeurs nettes 30/06/2015
Matières premières	2 166	(971)	1 195	2 303	(914)	1 389
En-cours de production	813	(462)	351	913	(469)	444
Biens et services	545	(314)	231	622	(365)	257
Marchandises	883	(510)	373	960	(565)	395
Total	4 407	(2 257)	2 150	4 798	(2 313)	2 485

Les stocks de l'usine de Fameck correspondent au stock de matières premières ainsi qu'au stock d'en-cours de production.

4.5 - CREANCES

Les créances ont toutes une échéance à moins d'un an.

Le poste "Clients" au 30 juin 2016 s'analyse comme suit :

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Clients et comptes rattachés	668	604
Dépréciation clients	(171)	(180)
Sous-total	497	424
Clients - Produits à facturer	18	-
Total	515	424

Aux termes des conditions générales de vente, les ventes aux clients s'effectuent avec clause de réserve de propriété.

Il existe un contrat d'affacturage assuré par NATIXIS FACTOR dont la comptabilisation a pour effet de minorer les comptes clients du montant des factures cédées ; en contrepartie, la société d'affacturage met un compte courant à la disposition de la société.

Au 30 juin 2016, l'impact sur le poste "Clients" est une réduction de 2 539 K€ (contre 2 476 K€ au 30 juin 2015).

Le poste «Autres créances» au 30 juin 2016 s'analyse comme suit :

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Fonds de garantie et créances Factor	1 038	862
Divers produits à recevoir	79	5
Créances fiscales	317	267
Fournisseurs, avoirs à recevoir	23	61
Créances sociales	13	21
Divers	41	105
Autres créances brutes	1 511	1 321
Dépréciation (poste Divers)	-	-
Autres créances nettes	1 511	1 321

4.6 - PRODUITS A RECEVOIR

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Autres créances :		
- Créances fournisseurs	23	61
- Créances sociales	-	8
- Créances fiscales	231	158
- Créances diverses	79	5

4.7 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Charges d'exploitation	178	99

4.8 - CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

Au 30 juin 2016, le capital social de TONNA ELECTRONIQUE se compose de 449 777 actions au nominal de 16 euros.

Les capitaux propres et autres fonds propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

	Montant au 31 décembre 2015	Affectation des résultats aux réserves	Résultat au 30 juin 2016	Montant au 30 juin 2016
Capital	7 196			7 196
Primes d'émission, de fusion	2 854			2 854
Réserve réévaluation et réserve légale	198			198
Autres réserves	3 398			3 398
Report à nouveau	(16 625)	(89)		(16 714)
Résultat de l'exercice	(89)	89	26	26
Total capitaux propres	(3 068)	-	26	(3 042)
Autres fonds propres	1 213	-	-	1 213
Total capitaux propres et autres fonds propres	(1 855)	-	26	(1 829)

Le compte courant FINANCIERE TONNA est classé en « Autres fonds propres » en raison de la décision de l'actionnaire majoritaire de conditionner le remboursement de ce compte courant au règlement préalable de l'ensemble des dettes figurant au passif du bilan de la société TONNA ELECTRONIQUE.

4.9 - PROVISIONS

Les provisions se détaillent de la manière suivante :

	31 décembre 2015	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	30 juin 2016
Provisions pour litiges personnel	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges hors personnel	5	-	-	-	5
Provisions pour garanties clients	10	-	-	-	10
Total	15	-	-	-	15

4.10 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A 5 ans et plus	Total
Comptes bancaires créditeurs	67	-	-	67
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
Total	67	-	-	67

4.11 - AUTRES DETTES

a) Les dettes RJ

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
RJ Dettes de personnel	18	46	-	64
RJ Remboursement AGS	226	565	-	
RJ Dettes organismes sociaux	128	289	-	1 208
RJ Dettes fiscales	68	172	-	240
RJ Passif fournisseurs	48	417	-	465
RJ Passif Clients	-	1	-	
RJ Passif divers débiteurs	23	57	-	81
Total	511	1 547	-	2 058

Il est renvoyé au paragraphe 6.1 - Risque de liquidité concernant le risque lié au non respect du plan de continuation.

b) Les autres dettes

	A 1 an au plus	1 an à 5 ans	A 5 ans et plus	Total
Personnel et comptes rattachés	649	-	-	649
SS et organismes sociaux (1)	592	178	-	
Charges à payer	138	-	-	908
Autres impôts et assimilés	79	-	-	
Taxe sur valeur ajoutée (1)	31	-	-	
Charges à payer	-	-	-	110
Fournisseurs et comptes rattachés	3 163	-	-	3 163
Autres dettes	259	-	-	259
Total	4 910	178	-	5 089

(1) La part des dettes de la société TONNA ELECTRONIQUE restant à régler au 30 juin 2016 au titre du plan CCSF s'élève à 61 K€ (contre 67 K€ au 31 décembre 2015), auxquelles s'ajoute le solde de la créance de l'URSSAF Lorraine non comprise au plan CCSF pour un montant de 24 K€.

4.12 - CHARGES A PAYER

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	67	95
Dettes fournisseurs	292	321
Personnel et comptes rattachés	499	411
Sécurité sociale et organismes sociaux	261	180
Etat et collectivités	47	65
Autres dettes	217	268

4.13 - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Montant concernant les entreprises			
	liées		avec lesquelles la société a un lien de participation	
	30 juin 2016	31 décembre 2015	30 juin 2016	31 décembre 2015
Avances et acomptes sur immobilisations				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)				
Créances clients et comptes rattachés	160	102		
Autres créances	-	5		
Capital souscrit, appelé - non versé				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres fonds propres	1213	1 213		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes versés sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 813	1 429		
Autres dettes				
Produits de participation				
Autres produits financiers				
Charges financières				

4.14 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

TONNA ELECTRONIQUE est constituée d'un unique secteur d'activité : l'équipement audiovisuel.

Les informations fournies correspondent aux zones de vente :

	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015
France	6 464	5 730
Export	707	542
Total	7 171	6 272

Les transferts de charges se rapportent à des remboursements IJSS et indemnités de prévoyance (20 K€ contre 24 K€ au 30 juin 2015), à des prestations sous-traitées à la société ANTENNES FT, des facturations de charges locatives et d'hébergement informatique ainsi qu'à des refacturations diverses (80 K€ contre 79 K€ au 30 juin 2015).

5.2 - RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation au 30 juin 2016 est un bénéfice de 2 K€ contre une perte de 190 K€ au 30 juin 2015.

Les principaux postes de charges externes se décomposent comme suit :

	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015
Sous-traitance	240	265
Transport	199	188
Déplacements	72	75
Entretien et fournitures	107	109
Publicité	31	24
Loyers	122	128
Télécom	46	41
Personnel intérimaire	14	2
Honoraires et commissions	246	219
Assurances	31	52
Divers	26	18
Total	1 134	1 121

5.3 - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier au 30 juin 2016 est une perte de 39 K€ contre une perte de 63 K€ au 30 juin 2015.

5.4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2016 est une perte de 17 K€ contre un bénéfice de 41 K€ au 30 juin 2015.

5.5 - SITUATION FISCALE DE LA SOCIETE

Les déficits fiscaux et amortissements réputés différés cumulés s'élèvent à 18 426 K€ au 30 juin 2016 contre 18 479 K€ au 31 décembre 2015.

6. FACTEURS DE RISQUES

6.1 - Risque de liquidité

Risque lié au non respect du plan de continuation

Ce risque demeure important compte tenu du passif à apurer. Au 30 juin 2016, il reste 2 019 K€ de dettes remboursables sur 3 ans (contre 2 268 K€ au 31 décembre 2015).

La société considère qu'elle pourra faire face sans difficulté à ses engagements à court terme (12 mois). La société bénéficie par ailleurs d'une lettre de soutien de son actionnaire majoritaire, la société FINANCIERE PONTOISE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2017.

Risque lié à la limitation des sources de financement ouvertes à la société

Cette ligne de crédit auprès du factor est utilisée à hauteur de 2 353 K€ au 30 juin 2016 (contre 2 404 K€ au 31 décembre 2015).

6.2 - Risque de change

Le risque de change porte sur des achats effectués en devises. Ceux-ci ne sont pas significatifs d'autant que les achats de produits du sud-est asiatique sont réalisés auprès de la société PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES qui les approvisionne pour le compte du groupe.

Le groupe n'a pas recours à l'utilisation d'instruments financiers à des fins de couverture.

6.3 - Risque de taux

La structure d'endettement de la société n'implique pas de risque de taux significatif.

L'endettement financier de la société est constitué essentiellement par l'affacturage qui est assuré à taux variable et à une moyenne de 3 mois.

6.4 - Risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à 515 K€ (contre 424 K€ au 31 décembre 2015).

Le risque de crédit est réparti sur de nombreux clients. Néanmoins, une perte de référencement d'un des 5 premiers clients pourrait avoir une incidence assez significative sur le chiffre d'affaires.

Le risque de crédit apparaît peu significatif compte tenu de la faible antériorité des créances.

7. AUTRES ELEMENTS

7.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction : 37,8 K€.

7.2 - EFFECTIF

	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015
Cadres et assimilés cadres	35	37
Techniciens	22	24
Ouvriers et employés	5	5
Total	62	66

7.3 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés se composent des éléments suivants :

	1 ^{er} semestre 2016	31 décembre 2015
- Indemnités de fin de carrière (1)	389	386
- Nantissements sur titres	10	10
- Cautions Société Générale	30	30

(1) dont concernant les dirigeants : 20 K€.

Le montant de l'encours factor non garanti s'élève à 148 K€ au 30 juin 2016 contre 155 K€ au 31 décembre 2015.

Concernant les engagements reçus, il est rappelé que le plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE prévoyait un montant total d'apports de 1 940 K€ via la FINANCIERE TONNA, dont 1 640 K€ par la société FINANCIERE PONTOISE, 200 K€ par la fratrie PETIT et 100 K€ par la société ACET S.R.L., et dont 1 200 K€ étaient destinés à une augmentation de capital réservée à la société FINANCIERE TONNA, laquelle n'a pu être réalisée, ce montant ayant cependant été apporté en compte courant (cf. communiqués des 6 et 30 mars 2009).

Les engagements financiers souscrits dans le cadre du plan de continuation ont été réalisés pour un montant de 1 695 K€, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'était engagé à respecter ses engagements au titre du plan de continuation et à verser le solde de 245 K€ au fur et à mesure des besoins en fonds de roulement de TONNA ELECTRONIQUE.

Par ailleurs, le groupe FINANCIERE PONTOISE a soutenu la société TONNA ELECTRONIQUE par du crédit fournisseurs au delà de l'engagement souscrit dans le cadre du plan de redressement (1 813 K€ au 30 juin 2016 au lieu des 400 K€ prévus au plan).

Enfin, le groupe FINANCIERE PONTOISE s'est engagé à soutenir financièrement la société TONNA ELECTRONIQUE jusqu'à la date du Conseil d'Administration arrêtant les comptes semestriels 2017.

Médailles du travail

La société n'a constaté aucune provision pour le risque lié au passif des médailles du travail, cette obligation n'étant prévue ni par la convention collective, ni par un accord d'entreprise et ne résultant d'aucun usage.

7.4 - IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

FINANCIERE PONTOISE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social: Route de Longueperle - ZA Les Coteaux - 10400 PONT-SUR-SEINE
420 988 305 R.C.S. TROYES

7.5 - EVENEMENTS POST-CLOTURE

Par décision du 13 juillet 2016, la direction générale des finances publiques a accepté la demande de remboursement de la créance fiscale d'un montant de 156 K€ déposée le 4 mai 2016 relative à un crédit d'impôt recherche et innovation, lequel a été réglé le 21 juillet 2016.

La société n'a pas eu recours à l'activité partielle au 3^{ème} trimestre 2016.

II – Le rapport semestriel d'activité

A – Les points significatifs du premier semestre

1 – Activité

Au 30 juin 2016, TONNA enregistre une progression de ses activités sur les familles TV Individuel et Collectif ainsi que sur la famille Réseaux (segment Réseaux Câblés Institutionnels).

Au global, le chiffre d'affaires du premier semestre 2016 s'établit à 7 171 K€, en hausse de 14,3 % par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre 2015.

Segments d'activité	30/06/2016	30/06/2015	Variation
TV Individuel	1 171	943	+ 24,2%
TV Collectif	2 017	1 419	+ 42,2%
Portier / Sécurité	3 110	3 264	(4,7 %)
Réseaux	970	714	+ 35,8 %
RFA / Divers	(97)	(67)	
Total	7 171	6 272	+ 14,3 %

Avec l'amélioration du taux de service sur le premier semestre 2016, la famille TV Individuel ressort en nette hausse (+ 24,2 % par rapport au premier semestre 2015).

Portée par le passage à la Haute Définition opéré en avril et la mise à niveau des équipements TV, la famille TV Collectif enregistre une belle progression (+ 42,2 % par rapport au premier semestre 2015).

La famille Portier / Sécurité reste en retrait dans un environnement du marché de la construction difficile (-4,7 % par rapport au premier semestre 2015).

La famille Réseaux enregistre une belle progression en IP TV, notamment à l'Export (+ 35,8 % par rapport au premier semestre 2015).

Avec une activité en progression sur le premier semestre, le résultat net du premier semestre ressort légèrement positif (+ 26 K€ contre -176 K€ au premier semestre 2015), étant précisé que la société a limité le recours à l'activité partielle au sein de ses établissements de REIMS et FAMECK au mois de janvier et février.

2 - Plan de continuation

Il est rappelé que le tribunal de commerce a modifié par jugement du 16 juillet 2015 le plan de redressement de la société dans les conditions ci-après :

- Report de l'échéance du 15 mai 2015, fixée à 18,75 %, au 15 mai 2019 ;
- Report de moitié de l'échéance du 15 mai 2016, fixée à 18,75 % au 15 mai 2019 ;
- Report du terme du plan au 15 mai 2019.

L'échéance du 15 mai 2016 a été réglée pour un montant de 250 K€.

En tenant compte des modifications autorisées par le tribunal de commerce (jugements des 1^{er} juin 2010, 26 décembre 2013 et 16 juillet 2015), le plan d'apurement résiduel du passif s'établit comme suit :

	En %	En K€ (hors intérêts in fine)
Echéance du 15 mai 2017	18,75 %	499
Echéance du 15 mai 2018	18,75 %	499
Echéance du 15 mai 2019	28,12 % (1)	1 020 (2)
TOTAL	65,62 %	2 018

(1) hors la créance du comité des fournisseurs

(2) y compris la créance du comité des fournisseurs pour un montant de 271 K€

Pour mémoire, l'échéancier initial est rappelé ci-dessous :

En K€ (hors intérêts in fine) :

Ech 15/05/08	Ech 15/05/09	Ech 15/05/10	Ech 15/05/11	Ech 15/05/12	Ech 15/05/13	Ech 15/05/14	Ech 15/05/15	Ech 15/05/16	Ech 15/05/17	Ech 15/05/18	TOTAL
186	543	407	133	133	266	266	399	399	399	670 *	3 801

* y compris la créance du comité des Fournisseurs pour un montant de 271 K€

3 - Evolution de l'endettement financier (y compris dettes nettes liées au redressement judiciaire et financement net du factor)

	Solde au 30/06/2016	Solde au 31/12/2015
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	67	95
Dettes Factor	2 153	2 270
Dettes RJ	2 058	2 323
Dettes URSSAF/TVA (CCSF)	81	109
Dette financière brute	4 359	4 797
Avances (RJ et Factor)	(653)	(775)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1)	(1)
Dette financière nette	3 705	4 021

Il est rappelé que la société TONNA ELECTRONIQUE bénéficie d'un plan de redressement par voie de continuation et d'apurement du passif arrêté le 15 mai 2008. Dans ce cadre, son principal actionnaire, la société FINANCIERE PONTOISE, a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels 2017 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

B – Les principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

La société TONNA ELECTRONIQUE a établi ses comptes semestriels en appliquant le principe de continuité, un plan de continuation de la société TONNA ELECTRONIQUE marquant la sortie de la période d'observation ouverte par le jugement de redressement judiciaire du 20 décembre 2006 ayant été adopté par le Tribunal de Commerce de REIMS le 15 mai 2008.

Il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2016 pour l'appréhension des risques susceptibles de peser sur l'exploitation (§ 3.2 - Principes généraux).

Concernant les autres facteurs de risques auxquels la société TONNA ELECTRONIQUE est susceptible d'être confrontée (risques de liquidité, de change, de taux et de crédit), il est également renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2016 (§ 6 - Facteurs de risques).

Par ailleurs, il est rappelé que la société FINANCIERE PONTOISE a renouvelé son engagement de soutien financier jusqu'à la date du Conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels au 30 juin 2017 de la société TONNA ELECTRONIQUE.

C – Les principales transactions entre les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées concernent :

- avec les dirigeants : les dépenses constatées au compte de résultat au titre des rémunérations des dirigeants de TONNA ELECTRONIQUE, détaillées ci-dessous :

	30/06/2016 6 mois	30/06/2015 6 mois
Avantages à court terme		40
Avantages postérieurs à l'emploi	n.a.	n.a.
Avantages à long terme	n.a.	n.a.
Indemnités de fin de contrat	n.a.	n.a.
Paiement en actions	n.a.	n.a.

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'Administration.

- avec le groupe FINANCIERE PONTOISE (regroupant les sociétés FINANCIERE PONTOISE, PONT-SUR-SEINE INDUSTRIES, ELAP et ANTENNES FT), les prestations suivantes :
 - la facturation par TONNA ELECTRONIQUE de frais d'hébergement informatique pour 16 K€ (comme pour le premier semestre 2015), de matériels électroniques pour 47 K€ (contre 29 K€ pour le premier semestre 2015), de prestations techniques pour 39 K€ (contre 36 K€ pour le premier semestre 2015) et de charges locatives pour 15 K€ (comme pour le premier semestre 2015) ;
 - la facturation par les sociétés du groupe FINANCIERE PONTOISE de produits audiovisuels et de prestations de sous-traitance pour 1 600 K€ (contre 1 470 K€ pour le premier semestre 2015).

Concernant les postes de bilan, il est renvoyé à la lecture de l'annexe aux comptes sociaux du premier semestre 2016 (§ 4.13 – Eléments concernant les entreprises liées et les participations).

III – L'attestation des personnes responsables des informations

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sociaux complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 23 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bruno PROUST – Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société TONNA ELECTRONIQUE

Patrice PETIT – Directeur Général Délégué

IV – Le rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société Tonna Electronique – S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 30 juin 2016 ont été réalisées dans un contexte économique dégradé et de manque de visibilité sur les perspectives d'avenir, contexte qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2015. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- l'existence d'une incertitude relative à la continuité de l'exploitation, comme présentée aux paragraphes 3.2 et 6.1 ;
- les dettes résiduelles dues au titre du plan de redressement judiciaire figurant aux paragraphes 2.2 et 4.11.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense, le 30 septembre 2016

KPMG Audit IS
Claire GRAVEREAU
Associée